



MAÎTRE D'OUVRAGE
AGGLOMERATION DE CHAUMONT
Hôtel de Ville de Chaumont
52012 CHAUMONT

T 03 25 30 60 28



MANDATAIRE MOE
CHABANNE & PARTENAIRES
38 quai Pierre Scize
69009 LYON

T 04 72 10 95 59
F 04 72 10 00 80

CHAUMONT (52) CONSTRUCTION D'UN CENTRE AQUATIQUE, SPORTIF ET CULTUREL

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES ET PARTICULIERES Lot N°10 CARRELAGE - FAIENCE

kéo
agence d'ingénierie

Kéo Ingénierie
1 montée de la Butte
69001 LYON

—
T + 33 437 262 760
F + 33 437 262 761
www.keo-ingenierie.fr

—
S.MOREIRA

—
N° AFFAIRE / 16051
DATE / 02/10/2017

MOE	KEO	ECO	PRO	ENS	CAHIER	10	0
EMETTEUR	SOCIETE	METIER	PHASE	NIVEAU	TYPE DE DOC	N° ORDRE	INDICE

SOMMAIRE

A CARRELAGE - FAIENCE	4
10.1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DE CARRELAGE-FAIENCE	4
▪ 10.1 1 Consistance des travaux	4
▪ 10.1 2 Revêtements	4
▪ 10.1 3 Tolérances	4
▪ 10.1 4 Supports	5
▪ 10.1 5 Classification performancielle des mortiers-colles	5
▪ 10.1 6 Tableau de correspondance entre classement DIN et normes françaises des revêtements de sols antidérapants	5
▪ 10.1 7 Contrôle et épreuves d'étanchéité des pédiluves	6
▪ 10.1 8 Nettoyage des bassins	6
▪ 10.1 9 Limites de prestation	6
10.2 FORMES ET DESOLIDARISATIONS	6
10.2.1 Chape	6
▪ 10.2.1 1 Réserve de sol pour tapis brosse	6
▪ 10.2.1 2 Chape au mortier de ciment ép. 10cm moyen	6
10.2.2 Forme de pente	7
▪ 10.2.2 1 Forme de pente au mortier de ciment - épaisseur de 5 à 15cm maximum	7
10.3 SYSTEME D'ETANCHEITE LIQUIDE	7
▪ 10.3 1 Système d'étanchéité liquide incolore (murs)	7
▪ 10.3 2 Système d'étanchéité liquide sous carrelage Bac Tampons et pédiluves (sols et murs)	8
▪ 10.3 3 Système d'Étanchéité Liquide sous carrelage au sol des locaux annexes	8
10.4 PROTECTION A L'EAU	8
▪ 10.4 1 Système de Protection à l'Eau sous Carrelage ou faïence en parois ..	8
10.5 REVETEMENTS DE BASSINS ET PLAGES	8
10.5.1 Revêtement de sol en grès cérame antidérapant - Pieds nus	9
▪ 10.5.1 1 Carrelage grès cérame antidérapant classe PN12 scellé U4P4 format 30 x 30 cm	9
▪ 10.5.1 2 Carrelage grès cérame antidérapant classe PN18 scellé U4P4 format 30 x 30 cm - BACS TAMPONS	9
▪ 10.5.1 3 Carrelage grès cérame antidérapant classe PN18 scellé U4P4 format 30 x 30 cm - Vestiaires...	9
▪ 10.5.1 4 Carrelage grès cérame antidérapant classe PN18 scellé U4P4 format 30 x 60 cm - Plages	9
▪ 10.5.1 5 Revêtement de sol grès cérame en mosaïque de dimensions 2 x 2 cm - Format 30 x 30 cm - U4P4E3C2 - PN 24 collé - Pédiluves	9
▪ 10.5.1 6 Plinthe à gorge assortie au carreau	10
10.5.2 Revêtement muraux : Halle bassins, espace détente, bacs tampons	10
▪ 10.5.2 1 Revêtement mural en grès cérame de dimensions 30 x 60 cm - U4P4E3C2 - Espace bien être et aquatique	10
▪ 10.5.2 2 Revêtement mural en grès cérame de dimensions 30 x 30 cm - U4P4E3C2 - Vestiaires...	10
▪ 10.5.2 3 Revêtement mural en grès cérame de dimensions 30 x 30 cm - U4P4E3C2 - Bacs tampons	10
▪ 10.5.2 4 Mosaïque en grès cérame fin vitrifié 2x2 - Dimensions 30x30 cm ..	10
▪ 10.5.2 5 Mosaïque en grès cérame fin vitrifié 5x5 - Dimensions 30x30 cm ..	11
▪ 10.5.2 6 Revêtement de sol grès cérame de dimensions 30 x 60 cm - U4P4E3C2 - Classe PN 18 - Gradins	11
10.5.3 Dilatation	11
▪ 10.5.3 1 Traitement des dilatations au sol de 2cm de largeur	11
10.6 ACCESSOIRES DE BASSINS ET PLAGES	11
▪ 10.6 1 Trappe dans plage pour passage de ligne de nage flottante avec système de rangement en fond de galerie technique	11
10.7 REVETEMENTS DE SOL	12
10.7.1 Carreaux de grès cérame antidérapant	12
▪ 10.7.1 1 Grès cérame antidérapant 30x30cm PN18 scellé	12

SOMMAIRE

▪ 10.7.1 2 Carrelage grès cérame antidérapant classe R10/A scellé U4P4E3C2 format 30 x 30 cm	12
10.7.2 Plinthes	12
▪ 10.7.2 1 Plinthe à gorge en carrelage grès cérame assortie au sol	12
10.8 REVETEMENTS MURAUX	12
▪ 10.8 1 Revêtement de faïence uni - Format 20 x 20 cm	13
10.9 PETITS OUVRAGES DIVERS	13
▪ 10.9 1 Parois de douche en panneau de mousse dure recouvert de mortier	13
▪ 10.9 2 Socle carrelé sous cloisons d'habillage sous plan vasque - Section 0,20 x ht visible 0,10 m environ	13
▪ 10.9 3 Socle carrelé sous cloisons fond de WC - Section 0,25 x ht visible 0,10 m environ	14
▪ 10.9 4 Socle carrelé sous casiers de vestiaires - Section 0,50 x ht 0,10 m environ	14
▪ 10.9 5 Plot carrelé pour passage de canalisations - Dim 0,10 x 0,10 x ht0,10ml visible env.	14
10.10 ACCESSOIRES ET FINITIONS	14
10.10.1 Echelle simple en PVC permanente	14
▪ 10.10.1 1 Echelle d'accès bac tampon en PVC renforcé - hauteur à monter 2.50ml	14
10.10.2 Trappes de visite spécifiques	15
▪ 10.10.2 1 Trappe en PVC renforcé d'accès aux bacs tampon	15
10.10.3 Joints particuliers	15
▪ 10.10.3 1 Couvre-joint de dilatation encastré au sol en aluminium	15
▪ 10.10.3 2 Couvre-joint de dilatation mural par profilé aluminium - Largeur 80 mm	15
10.10.4 Récupération des eaux	15
▪ 10.10.4 1 Caniveau de sol à fente ABS - Fente de largeur 8 mm	15
▪ 10.10.4 2 Siphon de sol en acier inoxydable 20 x 20 avec étanchéité	16
▪ 10.10.4 3 Caniveau de récupération des eaux PVC - section 20 x 20cm	16
10.10.5 Seuils	17
▪ 10.10.5 1 Profilé de transition ou d'arrêt encastré pour seuil et changement de revêtements de sol	17
▪ 10.10.5 2 Cornière d'arrêt alu en rive de plancher	17
10.10.6 Cadre et tapis d'accueil	17
▪ 10.10.6 1 Cadre scellé + tapis gratte-pieds en textile/aluminium au m ²	17

A

CARRELAGE - FAIENCE

10.1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DE CARRELAGE-FAIENCE

10.1.1 ■ Consistance des travaux

Les travaux à la charge du présent lot concernent tous les travaux de Carrelage - Faïence.

Ils comprennent notamment :

- La réception du support
- Tous les accessoires de finitions et points singuliers
- La protection de leurs ouvrages pendant les travaux (compris dépose des dites protections en fin de chantier)
- Le nettoyage régulier et en fin d'intervention
- La fixation de leurs ouvrages
- La réalisation de plan de calepinage à valider par le Maître d'Œuvre
- Le calepinage au choix du Maître d'Œuvre
- L'évacuation des gravats
- Les plots béton au droit des tuyauteries (traversées de dalles)
- Durant la période de chantier les siphons et caniveaux seront condamnés par tous moyens adaptés pour éviter les détériorations dues aux chutes de gravats et bouchement de canalisations
- Conformément à la norme NF EN 15288-1 5.5.4, l'entreprise devra tous les traitements d'angles, toute arrête vive est proscrite
- Etc.

Tous les travaux décrits et ceux non décrits, mais nécessaires à la bonne réalisation des ouvrages précités font partie des prestations de l'Entrepreneur du présent lot.

10.1.2 ■ Revêtements

Les échantillons des matériaux carrelages, plinthes et faïences seront soumis à l'agrément de l'Architecte pour approbation.

Des échantillons des matériaux à mettre en œuvre seront déposés au bureau de chantier avant exécution.

Les prix unitaires comprendront notamment :

- Joints de fractionnement en profils d'aluminium en ambiance sèche, acier inoxydable en ambiance humide
- Arrêts de carrelages constitués de cornières en aluminium ou acier inoxydable qui seront placées au droit des arrêts de carrelages. Les travaux comprennent toutes les sujétions de fixation.
- L'étanchéité par cordon silicone contre les appareils sanitaires et spécialement dans les angles rentrants.

Les plinthes et revêtements muraux seront déposés en saillie égale à leur propre épaisseur par rapport aux enduits finis.

Les joints de carrelage et de faïence ou grès mural seront alignés suivant le calepinage proposé par le maître d'œuvre.

Dans la décomposition forfaitaire, les prix seront calculés pour des surfaces réellement mises en œuvre, compris fourniture, pose, entailles, découpes, chutes et toutes sujétions.

Aucune sujétion non prévue ne pourra donner lieu à un supplément de prix.

Toutes les colles devront faire l'objet d'un classement EMICODE EC1.

10.1.3 ■ Tolérances

- Sol : une règle de deux mètres posée en tous sens ne doit pas accuser d'écart supérieur à + ou - 3 mm
- Murs : une règle de deux mètres posée en tous sens ne doit pas accuser d'écart supérieur à + ou - 2 mm
- Alignement des joints : sur la longueur d'une règle de deux mètres, ils ne devront pas accuser d'écart supérieur à 2 mm
- Joint de carrelage : la largeur des joints ne devra pas dépasser 6 mm

Important : les joints de revêtements de sols/plinthes et de revêtements muraux seront calepinés de manière à être alignés dans leurs continuités, aucun décalage entre les joints de sols et des murs ne sera toléré.

10.1 4 ■ **Supports**

Les supports verticaux et horizontaux seront vérifiés par le titulaire du présent corps d'état avant tout commencement des travaux.

Les supports verticaux et horizontaux seront livrés débarrassés de tous grattons, gravois ou déchets, mais il appartiendra au carreleur de procéder au nettoyage définitif avant la mise en œuvre. Le titulaire du présent corps d'état devra s'assurer que tous les fourreaux sont en place avant la réalisation de ses ouvrages.

L'entrepreneur du présent corps d'état aura à sa charge toutes les formes nécessaires à la pose de ses matériaux scellés, ainsi que toutes les façons de pente, la fourniture et la pose de siphons de sol et leur raccordement au réseau d'évacuation.

10.1 5 ■ **Classification performancielle des mortiers-colles**

Les mortiers-colles et adhésifs doivent répondre à la classification du 1^{er} janvier 2001.

Pour les mortiers-colles il s'agit des classes :

- C1 normal
- C2 amélioré
- C2S amélioré déformable

Avec éventuellement des caractéristiques optionnelles :

- E temps ouvert allongé
- F durcissement rapide
- G fluide
- T résistance au glissement

Pour les adhésifs il s'agit des classes :

- D1 normal
- D2 amélioré

Avec éventuellement des caractéristiques optionnelles :

- E temps ouvert allongé
- T résistance au glissement

L'entrepreneur doit utiliser les produits adaptés au présent dossier, suivant la nouvelle réglementation.

10.1 6 ■ **Tableau de correspondance entre classement DIN et normes françaises des revêtements de sols antidérapants**

Classement DIN	Normes françaises	Exigences en °	Adhérence
	PN 6	$6 \leq \alpha < 12$	faible adhérence
A	PN 12	$12 \leq \alpha < 18$	adhérence améliorée
B	PN 18	$18 \leq \alpha < 24$	grande adhérence
C	PN 24	$\alpha \geq 24$	très grande adhérence
RN 9	PC 6	$6 \leq \alpha < 10$	faible adhérence
RN 10	PC 10	$10 \leq \alpha < 20$	adhérence normale
RN 11	PC 20	$20 \leq \alpha < 27$	adhérence améliorée
RN 12	PC 27	$27 \leq \alpha < 35$	grande adhérence
RN 13	PC 35	≥ 35	très grande adhérence

Méthode d'essais :

- XP P05-010 Méthode (eau - pieds nus)
- XP P05-010 Méthode (huile - pieds chaussés)

10.1.7 ■ **Contrôle et épreuves d'étanchéité des pédiluves**

Contrôle des travaux :

Le Maître d'œuvre et le bureau de contrôle pourront à tout moment prélever en présence de l'entrepreneur ou de son représentant des échantillons de matériaux entrant dans la composition des systèmes d'étanchéité. Si les essais prévus aux normes ne permettent pas de déterminer de façon indiscutable la qualité des produits d'étanchéité, le Maître d'œuvre aura la faculté de faire procéder par l'entrepreneur désigné à sa charge, à tous essais reconnus nécessaires pour contrôle.

Au cas où les résultats des essais concluent à la mauvaise qualité du produit, les travaux seront suspendus et les parties déjà réalisées refaites aux frais de l'entrepreneur du présent lot, dans les délais contractuels.

Epreuve d'étanchéité :

Une épreuve d'étanchéité sera effectuée pour chaque pédiluve (siphons, goulottes, caniveaux, regards, etc.) par l'entreprise sous surveillance conjointe du maître d'œuvre, du Maître d'ouvrage et du bureau de contrôle.

Les pédiluves seront complètement remplis et le niveau d'eau sera maintenu pendant 48 heures.

Si des fuites ou traces d'humidité étaient constatées, l'entreprise devra la réparation des incidences occasionnées sur les autres ouvrages et la remise en fonctionnement des bassins par tout moyen préalablement agréé par le Maître d'œuvre et bureau de contrôle.

Remplissage des pédiluves à la charge de l'entreprise du présent corps d'état par tous moyens appropriés et en parfaite coordination avec le titulaire du corps d'état traitement d'eau.

Fourniture de l'eau à la charge du Compte prorata.

10.1.8 ■ **Nettoyage des bassins**

Le nettoyage final des pédiluves (fonds et parois), avant mise en eau définitive, est à la charge du présent corps d'état, le nettoyage des plages rentre dans le nettoyage de pré-réception défini à l'article correspondant.

10.1.9 ■ **Limites de prestation**

Il n'est prévu dans le présent appel d'offres :

Cf. § annexe du CCTP 00

10.2 **FORMES ET DESOLIDARISATIONS**

10.2.1 **Chape**

10.2.1.1 ■ **Réserve de sol pour tapis brosse**

Réserve dans sol de 20 mm au moment du coulage de la dalle pour logement ultérieur de tapis-brosse, y compris coffrage de rive, arêtes dressées, chape lissée en fond de la réservation et système d'évacuation des eaux de ruissellement.

Localisation :

Au droit des entrées principales

10.2.1.2 ■ **Chape au mortier de ciment ép. 10cm moyen**

Travaux comprenant notamment :

- Balayage, dégraissage et nettoyage du support existant, piquage éventuel des zones non adhérentes,
- Chape au mortier dosé à 400 kg/m³ de CPJ 45, compris forme de pente, toutes sujétions de mise en oeuvre, traitement des joints de dilatation et joints de construction,
- Finition lissée en attente de revêtement de sols collés (enduit de ragréage prévu au lot sol mince),
- Exécution conforme aux DTU pour la planimétrie,
- Protection des ouvrages environnants, nettoyage après coup, chargement et évacuation des déblais.

Localisation :

Dnas la circulation pied sec des vestiaires collectifs, suivant plans de repérage.

...Suite de "10.3 1 Système d'étanchéité liquide incolore (murs)..."

Résine polyuréthane transparente type Arcaclear des Ets ARCANE INDUSTRIE ou produit équivalent

Mode de métré: au mètre carré développé en œuvre.

Localisation :

Sur les murs finition brut des douches en BA

10.3 2 ■ Système d'étanchéité liquide sous carrelage Bac Tampons et pédiluves (sols et murs)

Mode de métré: au mètre carré développé en œuvre.

Localisation :

Suivant plans et notamment :

- L'ensemble des parois (sols, murs, regards ou siphon de fond,...) de tous les pédiluves jusqu'au JD périphériques ;
- L'ensemble des parois (sols, murs, marches, regards de fond, caniveaux intérieur et extérieur...) de tous les bacs tampons.

10.3 3 ■ Système d'Étanchéité Liquide sous carrelage au sol des locaux annexes

Compris remontée en plinthe réglementaire.

Localisation :

Suivant tableau de finition des pièces (Système d'étanchéité liquide)

Ensemble des zones vestiaires et sanitaires munis d'un siphon de sol ou caniveau de sol suivant plan de l'architecte.

10.4 PROTECTION A L'EAU

Réalisation d'une sous couche d'étanchéité, à base de résines synthétiques et de charges minérales fines, comprenant notamment :

- Préparation des supports suivant prescriptions du fabricant (dépoussiérage, élimination des traces éventuelles de corps gras, etc.)
- Ragréage au mortier d'égalisation sur les supports présentant des défauts de planéité supérieur à 8 mm sous une règle de 2 m
- Application d'un primaire d'accrochage adapté au support à raison de 200 g/m² au minimum
- Renfort des points singuliers (siphons , angles, micro fissures...) par application d'une couche d'étanchéité et mise en place des bandes de renfort soigneusement marouflées et lissées à la truelle
- Application au rouleau en deux couches croisées du produit d'étanchéité de manière à obtenir un film sec d'environ 1 mm d'épaisseur

Consommation moyenne minimale : 1.20 à 1.40 kg/m².

Compris remontées, toutes sujétions au droit des passages de portes, réservations, siphons, tous détails et toutes sujétions de réalisation suivants prescriptions du fabricant.

Support :

- Plaque de plâtre
- Enduit plâtre

Modèle de référence : type weber.sys protec des Ets WEBER ou produit équivalent avec avis technique.

10.4 1 ■ Système de Protection à l'Eau sous Carrelage ou faïence en parois

Localisation :

Sur les cloisons des douches collectives.

10.5 REVETEMENTS DE BASSINS ET PLAGES

Fourniture et mise en œuvre de revêtement céramique vitrifié spécial piscine comprenant :

- Nettoyage du support, enduit de lissage et primaire d'accrochage si nécessaire et tous travaux préparatoires adaptés au support suivant exigences du DTU
- Pose collée : pose du revêtement par double encollage au mortier colle adaptée au support et aux particularités des locaux, mortier colle avec Avis technique du CSTB adapté au milieu traité
- Pose scellée : pose du revêtement sur arase au mortier de ciment de 4 cm d'épaisseur minimum au point bas, sur plancher ou dalle béton armé ou dallage, compris incorporation d'armatures si nécessaire et forme de pente en raccordement sur siphon le cas échéant

- Pose des carreaux en partie droite ou courbe avec façon de facette, coupes, pose en diagonale, etc... suivant plan et calepinage à soumettre à l'approbation du maître d'œuvre, compris tous les accessoires de rives et de finition (profils arrondi/en gorge, plinthes à gorge, caniveaux, cunettes, goulottes, gorge...)
- Joints au mortier-colle en bi-composant minéralo-organique avec adjuvant époxy suivant DTU en plages, et de type "Boton CF 200 Noir" de chez BOTAMENT ou produit équivalent avec adjuvant époxy suivant DTU hammam zone détente (G4)
- Joints de fractionnement suivant DTU dans les locaux de grande dimensions et aux passages des portes réalisé par profil cornière spécial inox avec insert souple étanche et antistatique, profil adapté en fonction du type de pose
- Protection des ouvrages contre les chocs et les rayures pendant les travaux jusqu'à la date de réception des travaux compris nettoyage de finition
- Echafaudages si nécessaires, pour la pose des revêtements en mur

Caractéristiques techniques :

- Réaction au feu M3 minimum
- Coloris Au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant, y compris différence de coloris pour réaliser l'ensemble des lignes de jeux et autre signalétique
- Classe d'antiglossance PN 18 à PN 24 certifiées par PV suivant articles ci-après
- Carreaux agréés pour utilisation en piscines
- Support Dalle béton ou étanchéité ou chape de mortier avec forme de pente à la charge du corps d'état concerné

Modèles de référence :

- Mortier-colle des joints : type "Boton CF 200" des Ets BOTAMENT ou produit équivalent

Coloris et finition au choix de l'architecte, huit teintes minimum au choix.

10.5.1 **Revêtement de sol en grès cérame antidérapant - Pieds nus**

10.5.1.1 ■ **Carrelage grès cérame antidérapant classe PN12 scellé U4P4 format 30 x 30 cm**

Localisation :

"Carrelage scellé antidérapant - PN12 - 30x30cm" suivant plans de repérages de finitions des sols annexés et suivant plans de l'architecte.

10.5.1.2 ■ **Carrelage grès cérame antidérapant classe PN18 scellé U4P4 format 30 x 30 cm - BACS TAMPONS**

Suivant généralités ci-avant.

Compris carreaux indication hauteur des bassins suivant réglementation. (PN18 à PN24)

Localisation :

"Carrelage scellé antidérapant - PN18 - 30x30cm" pour bac tampons suivant plans de repérages de finitions des sols annexés et suivant plans de l'architecte.

10.5.1.3 ■ **Carrelage grès cérame antidérapant classe PN18 scellé U4P4 format 30 x 30 cm - Vestiaires...**

Localisation :

"Carrelage scellé antidérapant - PN18 - 30x30cm" suivant plans de repérages de finitions des sols annexés et suivant plans de l'architecte.

10.5.1.4 ■ **Carrelage grès cérame antidérapant classe PN18 scellé U4P4 format 30 x 60 cm - Plages**

Localisation :

"Carrelage scellé antidérapant - PN18 - 30x60cm" suivant plans de repérages de finitions des sols annexés et suivant plans de l'architecte.

10.5.1.5 ■ **Revêtement de sol grès cérame en mosaïque de dimensions 2 x 2 cm - Format 30 x 30 cm - U4P4E3C2 - PN 24 collé - Pédiluves**

Suivant généralités ci-avant avec :

Caractéristiques Techniques :

- Ensemble dimensions : 30 x 30 cm
- Dimensions des carreaux de la mosaïque : 2 x 2 cm

...Suite de "10.5.1 5 Revêtement de sol grès cérame en mosaïque de dimen..."

- Classement UPEC : U4P4E3C2
- Groupe de résistance à la glissance (Norme XP P 05-010) : PN 24

Localisation :

Ensemble des pédiluves du projet, suivant plans de l'architecte.

10.5.1 6 ■ **Plinthe à gorge assortie au carreau**

Fourniture et pose de plinthes en harmonie avec les sols de même nature comprenant également les ébrasements de baies libres, ainsi qu'au droit des socles divers.

Pose au mortier-colle contre les parois compris nettoyage soigné et préalable du support, coupes, découpes, chutes de pose, traitement des joints de même nature que la pièce considérée, calpinage et toutes sujétions de mise en oeuvre.

Dans le cas de pose en extérieure, les plinthes seront ingélives (PV à fournir au bureau de contrôle, le cas échéant).

Nota: au droit des revêtements muraux à la rencontre des revêtements de sols, il sera prévu de remplacer la plinthe par une gorge de raccordement de revêtement.

Localisation :

En périphérie des plages halle bassins plage zone bien-être, quais de bassins, murets de bassin, banquettes de la halle bassin, gradins dans les plages

10.5.2 **Revêtement muraux : Halle bassins, espace détente, bacs tampons**

10.5.2 1 ■ **Revêtement mural en grès cérame de dimensions 30 x 60 cm - U4P4E3C2 - Espace bien être et aquatique**

Suivant généralités ci-avant.

Localisation :

suivant plans de repérages de finitions annexés et suivant plans de l'architecte.

10.5.2 2 ■ **Revêtement mural en grès cérame de dimensions 30 x 30 cm - U4P4E3C2 - Vestiaires...**

Suivant généralités ci-avant.

Localisation :

suivant plans de repérages de finitions annexés et suivant plans de l'architecte.

10.5.2 3 ■ **Revêtement mural en grès cérame de dimensions 30 x 30 cm - U4P4E3C2 - Bacs tampons**

Suivant généralités ci-avant.

Localisation :

suivant plans de repérages de finitions annexés et suivant plans de l'architecte.

10.5.2 4 ■ **Mosaïque en grès cérame fin vitrifié 2x2 - Dimensions 30x30 cm**

Mode de métré : au m² mis en oeuvre.

Fourniture et mise en place de mosaïque en grès cérame fin vitrifié de dimensions 30x30mm au choix de l'architecte, pose à la colle spéciale recommandée par le fabricant, et ayant reçu un avis du CSTB
Compris :

- Coupes, entailles, pièces de raccord
- Joints au mortier-colle en bi-composant minéralo-organique
- Garnissage en périphérie des faïences
- Joints souples de couleur claire au pourtour des appareils sanitaires
- Protection et nettoyage en fin de chantier.
- Nettoyage, enlèvement et transport des gravois aux décharges publiques.

Polychromie pour 3 tons différents au choix de l'Architecte.

Y compris tous détails et toutes sujétions de réalisation.

Localisation :

Revêtement mural et en plafond du hammam.

- M5 douches massantes niveau "Parvis"

- Parois au droit des pédiluves

10.5.2 5 ■ **Mosaïque en grès cérame fin vitrifié 5x5 - Dimensions 30x30 cm**

Mode de métré : au m² mis en œuvre.

Fourniture et mise en place de mosaïque en grès cérame fin vitrifié de dimensions 30x30mm au choix de l'architecte, pose à la colle spéciale recommandée par le fabricant, et ayant reçu un avis du CSTB
Compris :

- Coupes, entailles, pièces de raccord
- Joints au mortier-colle en bi-composant minéralo-organique
- Garnissage en périphérie des faïences
- Joints souples de couleur claire au pourtour des appareils sanitaires
- Protection et nettoyage en fin de chantier.
- Nettoyage, enlèvement et transport des gravois aux décharges publiques.

Polychromie pour 3 tons différents au choix de l'Architecte.

Y compris tous détails et toutes sujétions de réalisation.

Localisation :

Suivant plans de l'architecte et notamment :

- Murets et têtes de bassins

10.5.2 6 ■ **Revêtement de sol grès cérame de dimensions 30 x 60 cm - U4P4E3C2 - Classe PN 18 - Gradins**

Suivant généralités ci-avant. Avec :

Caractéristiques Techniques :

- Dimensions des carreaux : 30 x 60 cm
- Groupe de résistance à la glissance (Norme XP P 05-010) : Classe PN 18
- Y compris marches d'accès

Compris tous profils de finition de cueillies et d'arêtes.

Localisation :

Suivant plans de l'architecte et notamment :

- Premier niveau de gradins accessibles depuis la plage de la halle bassin;*
- Partie visible verticale des banquettes BA dans la halle bassins.*

10.5.3 **Dilatation**

10.5.3 1 ■ **Traitement des dilatations au sol de 2cm de largeur**

Traitement des joints de dilatation comprenant notamment :

- 1 cordon souple
- Joint au mastic silicone

Localisation :

Dilatation en périphérie des bassins et dilatations des plages suivant plans de l'architecte.

10.6 **ACCESSOIRES DE BASSINS ET PLAGES**

10.6 1 ■ **Trappe dans plage pour passage de ligne de nage flottante avec système de rangement en fond de galerie technique**

Fourniture et mise d'un système de rangement de ligne de nage comprenant notamment :

- Boîtier en inox 316 L de passage de ligne de nage encastré dans plage avec guide d'enroulement escamotable et corps en acier inox
- Couvercle des boîtiers carrelé en grès cérame de même dimension et coloris que le carrelage adjacent
- Sac de rangement réalisé en filet fixé mécaniquement sous dalle en galerie technique. Le sac sera dimensionné à la longueur de la ligne de nage
- Dispositif de condamnation du couvercle avec clés

...Suite de "10.6 1 Trappe dans plage pour passage de ligne de nage fl..."

Modèle de référence : type Equipement de chez Futura Play ou produit équivalent.

Localisation :

Suivant plans de l'architecte "bassin sportif".

10.7

REVETEMENTS DE SOL

10.7.1

Carreaux de grès cérame antidérapant

Fourniture et pose de carrelage en grès cérame fin pleinement vitrifié finition antidérapant, classement U4.P4, format suivant choix et calpinage du maître d'œuvre.

Classement de glissance suivant nature et destination du local

Coloris au choix de l'architecte, huit teintes minimum au choix.

Pose compris notamment :

- Préparations du support
- Enduit de ragréage et de lissage avant pose, si nécessaire
- Pose au mortier-colle prescrit par le fabricant et agréé par le CSTB, pour la pose collée
- Fourniture et pose droite sur arase au mortier de ciment de 4 cm d'épaisseur minimum, sur plancher ou dalle béton armé ou dallage y compris incorporation d'armatures si nécessaire et forme de pente en raccordement sur siphon le cas échéant, pour la pose scellée
-
- Coupes droites et biaises, entailles, raccords et déchets
- Bords de rive éventuels
- Joints bi-composant minéralo-organique résistant aux agents agressifs, à des chaleurs (< 250°) et à des nettoyeurs haute pression type "Boton CF 200" de chez BOTAMENT ou produit équivalent
- Nettoyage en fin de travaux et évacuation des déchets
- Cornière d'arrêt de carrelage

Compris tous détails et toutes sujétions de réalisation pour un bon fonctionnement de l'ensemble, et conformément aux prescriptions du fabricant et au cahier des charges.

Coloris sur présentation d'échantillons.

10.7.1 1

■ Grès cérame antidérapant 30x30cm PN18 scellé

Suivant généralités ci-avant.

Localisation :

"Carrelage scellé antidérapant - PN18 - 30x30cm" suivant plans de repérages de finitions des sols annexés et suivant plans de l'architecte.

10.7.1 2

■ Carrelage grès cérame antidérapant classe R10/A scellé U4P4E3C2 format 30 x 30 cm

Localisation :

"Carrelage scellé antidérapant - R10/A" suivant plans de repérages de finitions des sols annexés et suivant plans de l'architecte.

10.7.2

Plinthes

Fourniture et pose de plinthes en harmonie avec les sols de même nature comprenant également les ébrasements de baies libres, ainsi qu'au droit des socles divers.

Pose au mortier-colle contre les parois compris nettoyage soigné et préalable du support, coupes, découpes, chutes de pose, traitement des joints de même nature que la pièce considérée, plots béton au traversée de planchers, calepinage et toutes sujétions de mise en œuvre.

10.7.2 1

■ Plinthe à gorge en carrelage grès cérame assortie au sol

Localisation :

En périphérie des locaux prévu en "Carrelage scellé antidérapant - R10/A", suivant plans de repérage des sols annexé.

10.8

REVETEMENTS MURAUX

Les parements muraux compteront environ 30% de carreaux pré-découpés.

10.8 1 ■ **Revêtement de faïence uni - Format 20 x 20 cm**

Fourniture et mise en place de revêtement en carreaux de faïence à pâte biscuit blanche avec bords adoucis et chants émaillés.

Caractéristiques techniques :

- Épaisseur : 6 mm
- Poids au m² : 11,500 kg
- Coloris au choix de l'Architecte, aspect uni

Travaux comprenant notamment :

- Pose à la colle spéciale recommandée par le fabricant, et ayant reçu un avis du CSTB
- Coupes, entailles, pièces de raccord, pièces métalliques de protection d'angles
- Jointoiement à la barbotine de ciment blanc ou époxy suivant nature des locaux
- Garnissage en périphérie des faïences
- Joints souples de couleur claire au pourtour des appareils sanitaires
- Protection et nettoyage en fin de chantier
- Nettoyage, enlèvement et transport des gravois aux décharges publiques
- Mise en place de profil d'arrêt ou baguette d'angle en PVC ou Aluminium en extrémité de surface en faïence avec chants non émaillés

Compris tous détails et toutes sujétions de réalisation.

Localisation :

"Faïence" suivant plans de repérages de finitions des sols annexés et suivant plans de l'architecte.

10.9 **PETITS OUVRAGES DIVERS**

10.9 1 ■ **Parois de douche en panneau de mousse dure recouvert de mortier**

Fourniture et mise en œuvre de parois de douche en panneau de mousse dure recouvert de mortier spécial armé d'une trame de fibre de verre comprenant :

- Éléments de cloison de douche courbe épaisseur mini 80 mm compris adaptation et attente pour incorporation des accessoires de douche (mitigeur, barre, paume de douche...)
- Assemblage des éléments par colle préconisée par le fabricant
- Compris découpes, renforts complémentaire nécessaires et toutes sujétions de réalisation.

Modèle de référence du cloisonnement : Des Ets LUX ELEMENT ou produit équivalent.

Travaux à réaliser en parfaite coordination avec le titulaire du lot plomberie pour les raccordements d'amenée d'eau et d'évacuation et des accessoires.

Nota : Le revêtement des parois est compté au chapitre "Revêtement muraux : Halle bassins, espace détente, bacs tampons".

Localisation :

M5 douche massante niveau Parvis, suivant plans de l'architecte.

10.9 2 ■ **Socle carrelé sous cloisons d'habillage sous plan vasque - Section 0,20 x ht visible 0,10 m environ**

Section indicative à confirmer par l'architecte.

Réalisation de socle en béton destiné à recevoir les cloisons en stratifié compact d'habillage des descentes EU et siphons sous plans vasques.

Les travaux comprendront la fourniture et la mise en place d'un polyane, le coffrage soigné de rive, le coulage de mortier avec incorporation d'un hydrofuge, les façons de pente, arêtes franches et autres sujétions.

Habillage de l'ensemble en revêtement en carrelage identique à celui du sol, compris plinthes (droites ou à gorge), coupes droites et biaises, façon de pente, relevés et toutes sujétions de mise en œuvre.

Localisation :

Socles carrelés sous cloisons d'habillage de plans vasque, suivant plans de l'architecte.

10.9.3 ■ **Socle carrelé sous cloisons fond de WC - Section 0,25 x ht visible 0,10 m environ**

Section indicative à confirmer par l'architecte.

Réalisation de socle en béton destiné à recevoir les cloisons en stratifié compact pour fond de WC.

Les travaux comprendront la fourniture et la mise en place d'un polyane, le coffrage soigné de rive, le coulage de mortier avec incorporation d'un hydrofuge, les façons de pente, arêtes franches et autres sujétions.

Habillage de l'ensemble en revêtement en carrelage identique à celui du sol, compris plinthes (droites ou à gorge), coupes droites et biaisées, profilé d'angle PVC coloris au choix de l'architecte, façon de pente, relevés et toutes sujétions de mise en œuvre.

Localisation :

En pied des habillages en panneau stratifié en fond de WC, compris retours latéraux éventuels, suivant plans d'architecte.

10.9.4 ■ **Socle carrelé sous casiers de vestiaires - Section 0,50 x ht 0,10 m environ**

Section indicative à confirmer par l'architecte.

Réalisation de socle en béton destiné à recevoir les casiers de vestiaire.

Les travaux comprendront la fourniture et la mise en place d'un polyane, le coffrage soigné de rive, le coulage de mortier avec incorporation d'un hydrofuge, les façons de pente, arêtes franches et autres sujétions.

Habillage de l'ensemble en revêtement en carrelage identique à celui du sol, compris plinthes (droites ou à gorge), coupes droites et biaisées, profilé d'angle PVC coloris au choix de l'architecte, façon de pente, relevés et toutes sujétions de mise en œuvre.

Localisation :

Socles carrelés sous casiers de vestiaires, suivant plans de l'architecte.

10.9.5 ■ **Plot carrelé pour passage de canalisations - Dim 0,10 x 0,10 x ht0,10ml visible env.**

Réalisation de socle en béton destiné au passage des canalisations.

Les travaux comprendront la fourniture et la mise en place d'un polyane, le coffrage de rive, le coulage de mortier avec incorporation d'un hydrofuge, les façons de pente, arêtes dressées et autres sujétions.

Habillage de l'ensemble en revêtement carrelage identique à celui du sol, y compris plinthes à gorge, coupes droites et biaisées, façon de pente, relevés et toutes sujétions de mise en œuvre.

Deux couches de mélange bi-composant à base de résine époxydique sans solvant (haut extrait sec à 95 %) à raison de 300 g/m² mini par couche

Localisation :

Au droit des traversées de canalisation dans les zone carrelées suivant plans d'architecte et BET Fluides.

10.10 **ACCESSOIRES ET FINITIONS**

10.10.1 **Echelle simple en PVC permanente**

10.10.1.1 ■ **Echelle d'accès bac tampon en PVC renforcé - hauteur à monter 2.50ml**

Fourniture et pose d'une échelle en PVC renforcée permanente comprenant notamment :

- 2 montants en profil PVC compris manchons, embouts et raccords, platines de fixations en inox 316L
- Echelons réglementaires avec bande en matière antidérapante,
- Crosses de maintien réglementaires de part et d'autre de l'échelle,
- Fixation de l'ensemble par chevilles chimiques dans structure porteuse compris platines de fixations, soudures et tous détails

Compris tous détails et toutes sujétions pour une parfaite tenue de l'ensemble.

...Suite de "10.10.1 1 Echelle d'accès bac tampon en PVC renforcé - haute..."

Finition :

L'ensemble des quincailleries, fixations sera en acier inoxydable qualité 316L

Localisation :

1 par bac tampon au sous sol.

10.10.2 Trappes de visite spécifiques

10.10.2 1 ■ **Trappe en PVC renforcé d'accès aux bacs tampon**

Fourniture et pose d'une trappe en PVC renforcé comprenant notamment :

- Cadre dormant en cornière épaisseur 12/10^{ème} mm fixé dans la dalle au moment du coulage en acier inoxydable 316L
- Vantaux entièrement en PVC renforcé
- Charnière de manœuvre en inox
- Serrure de sûreté avec cylindre européen

Y compris tous détails et sujétions pour une parfaite et complète réalisation;

Localisation :

1 par bac tampon au sous sol, suivant plans architecte.

10.10.3 Joint particuliers

10.10.3 1 ■ **Couvre-joint de dilatation encastré au sol en aluminium**

Travaux comprenant notamment :

- Dégarnissage du polystyrène sur environ 5 cm d'épaisseur.
- Mise en place d'un fond de joint en mousse de polyuréthane de section 20 x 20 mm.
- Serrage du joint à la pompe mastic de 1^{ère} catégorie, section 20 x 20 mm environ.
- Fourniture et pose d'un traitement de joint de dilatation encastré par ensemble préfabriqué en aluminium extrudé et bande extrudée en EPDM lisse ou rainurée pour joints plats et d'angles, avec arrêt du revêtement de sol dans son épaisseur, compris fixations par chevillage, coupes et pièces de raccord

Le degré coupe-feu des joints est assuré par le lot gros-oeuvre.

Localisation :

Joint de dilatation du projet au droit des zones de carrelage.

10.10.3 2 ■ **Couvre-joint de dilatation mural par profilé aluminium - Largeur 80 mm**

Fourniture et pose d'un couvre-joint mural en profil aluminium anodisé naturel de 80 mm avec clips de fixation.

Compris coupes, découpes, tous détails et toutes sujétions de réalisation.

Supports : murs béton enduits, cloisons plaques de plâtre et faïence.

Localisation :

Au droit des joints de dilatation du projet dans les zones carrelées

10.10.4 Récupération des eaux

10.10.4 1 ■ **Caniveau de sol à fente ABS - Fente de largeur 8 mm**

Fourniture et pose de caniveau à pente nul en ABS spécial piscine traité antibactérien, à fente, à sceller dans la chape de pose du carrelage. Étanchéité parfaite.

Travaux comprenant notamment :

- Caniveau filant en ABS extrudé de \varnothing 50 mm avec partie supérieure rapportée, fente de 8 mm, scellé avant la pose du carrelage
- Sortie verticale d'écoulement \varnothing 52 mm d'entraxe 2,50 ml maximum à adapter sur les canalisations du plombier, compris débord de 0,20 m en sous face de plancher
- Scellement au mortier sans retrait avec pente vers le caniveau
- Compris pièces de raccords, pièces d'angles, réserves dans la chape de forme de pente, platines

...Suite de "10.10.4 1 Caniveau de sol à fente ABS - Fente de largeur 8 m..."
d'étanchéité au droit des sorties d'écoulements

Modèle de référence : type Sni'Stream des Ets SNIDARO ou produit équivalent.

Travaux d'étanchéité comprenant notamment :

- Fourniture et mise en place d'une platine d'étanchéité, insérée dans l'étanchéité et adaptée au système d'étanchéité. La longueur du moignon sera suffisamment importante
- Débord de 20 cm en sous-face de dalle
- Traitement de l'étanchéité au droit de la pénétration, par un système de même nature que la partie courante, avec renforcement par une toile d'armature ou une équerre de renfort, suivant système appliqué. Réalisation conforme au DTU 52.1

Nota :

- La pose de la platine d'étanchéité à raccorder sur complexe d'étanchéité doit se faire impérativement par l'applicateur du SEL
- Le siphonage sera réalisée en sous-face de plancher par le lot Plomberie

Finition : teinte de la partie supérieure au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.

Compris tous détails et toutes sujétions de réalisation.

10.10.4 2 ■ **Siphon de sol en acier inoxydable 20 x 20 avec étanchéité**

Fourniture et pose de siphon cloche en acier inoxydable, à avaloir démontable et rosette avec vis d'inviolabilité, à sceller au mortier de ciment, raccordement au revêtement de sol correspondant (joint souple d'étanchéité) et à l'évacuation en attente dans dallage ou dalle. Etanchéité parfaite.

- Sortie verticale ou latérale suivant besoins $\varnothing 63\text{mm}$ minimum à adapter sur la canalisation du plombier
- Panier à déchets
- Section donnée à titre indicatif, à adapter suivant format du revêtement de sol
- Type de rosette de finition au choix de l'architecte
- Modèle adapté au type de revêtement de sol
- Qualité inox pour piscine EN 1.4404 (316L)

Modèle de référence : type LIMATEC ou produit équivalent.

Travaux d'étanchéité comprenant notamment :

- Fourniture et mise en place d'une platine d'étanchéité et de positionnement en acier inoxydable, inséré dans l'étanchéité et adaptée au système d'étanchéité. La longueur du moignon sera suffisamment importante pour que la distance entre la sous face de dalle et la partie supérieure du conduit d'évacuation soit à 15 cm
- Traitement de l'étanchéité au droit de la pénétration, par un système de même nature que la partie courante, avec renforcement par une toile d'armature ou une équerre de renfort, suivant système appliqué. Réalisation conforme au DTU 52.1

Nota : la pose de la platine d'étanchéité à raccorder sur complexe d'étanchéité doit se faire impérativement par l'applicateur du SEL.

Compris tous détails et toutes sujétions de réalisation.

Nota : au droit des pédiluves, prévoir un tube de débordement.

Localisation :

Siphon de sol en acier inoxydable (hors zone dallage) y compris pédiluve suivant plans de l'architecte.

10.10.4 3 ■ **Caniveau de récupération des eaux PVC - section 20 x 20cm**

Fourniture et mise en œuvre comprenant notamment :

- Un caniveau de sol entièrement en PVC, largeur 200 mm comprenant une cuvette de profondeur minimum 200 mm avec pentes d'écoulement intégrées rejoignant un siphon de sol à cloche avec panier à déchets amovible indépendant, compris manchon de raccordement à l'évacuation .
- Sortie verticale ou horizontale suivant indication du plombier
- Garde d'eau conforme à la Norme NFP 98-321.
- Mise en place affleurant avec le revêtement en carrelage.
- Une couverture PVC par plaque antidérapante compatible pieds nus à trous $\varnothing 6\text{mm}$ démontable avec vis d'inviolabilité. Motifs et types de perforation de couverture au choix de l'architecte

Compris pose, réglage, calage scellement.

Modèle de référence : Type CONNECTO des Ets NICOLL ou produit équivalent.

Nota 1: Prévoir un plateau bois provisoire de protection du caniveau durant les travaux, compris enlèvement en fin de chantier avant mise en place des couvertures

Raccordement sur canalisations en attente en sous face de plancher. Etanchéité parfaite

Travaux d'étanchéité entre caniveau et revêtement carrelé.

Compris tous détails et toutes sujétions de réalisation.

Localisation :

Au droit des pédiluves

10.10.5 Seuils

10.10.5 1 ■ Profilé de transition ou d'arrêt encastré pour seuil et changement de revêtements de sol

Fourniture et pose de profilé de seuil encastré.

Pose au mortier colle sous carrelage, ou mécanique suivant recommandations du fabricant

Compris coupes, découpes, engravure et rebouchage de celle-ci et toutes autres sujétions de mise en œuvre.

Modèle à adapter en fonction de la nature et de l'épaisseur du revêtement.

Caractéristique technique :

- Nature : aluminium
- Epaisseur : à adapter suivant revêtements de sols

Localisation :

Chaque fois que l'on passe d'un revêtement de sol souple à un revêtement de sol dur et vice versa.

10.10.5 2 ■ Cornière d'arrêt alu en rive de plancher

Fourniture et mise en œuvre de cornière d'arrêt en aluminium anodisé incolore en L 40 x 40 x 5, compris fixations en rive de dalle, tous détails et toutes sujétions de réalisation.

Localisation :

Au droit du MR8 en rive de plancher ou rive de revêtement de sol suivant plans d'architecte.

10.10.6 Cadre et tapis d'accueil

10.10.6 1 ■ Cadre scellé + tapis gratte-pieds en textile/aluminium au m²

Travaux comprenant notamment :

- Fourniture et pose de cadre cornière 30 x 20 x 3 en laiton ou aluminium, y compris pattes à scellements, coupes, découpes, mise à niveau
- Exécution de chape au mortier de ciment lissé, épaisseur moyenne 0,03 m, à l'intérieur du cadre cornière, compris toutes sujétions
- Fourniture et pose de tapis essuie-pieds enroulable très résistant, composé de reps à texture grossière imputrescible, absorbant l'humidité, fixés dans des profilés portant en aluminium, à l'épreuve du gauchissement, pourvus, en dessous d'une isolation phonique. Décrotoirs en aluminium disposés entre les profilés permettant de décroter les chaussures sans faire obstacle aux talons aiguilles grâce au très faible écartement des profilés

Modèle de référence : type Diplomate 527 RK des Ets EMCO ou produit équivalent.

Compris coupes et chutes de pose pour permettre l'habillage suivant la forme d'entrée.

Localisation :

A l'entrée principale du bâtiment au niveau "Parvis".